BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1415

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

130 105 059 RCS Paris.
MIH PARIS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 1.00 EUR.
Adresse : 20, rue du Quatre-Septembre, 75002 Paris.
Précédent propriétaire : 817 932 601 RCS Paris. **TAM.**
Oppositions : Article L.236-26 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun d'apport partiel d'actif. Société apporteuse : TAM Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 20 rue du 4 Septembre 75002 Paris Capital : 1000.00 EUR Numéro unique d'identification : 817932601 Lieu d'immatriculation : Paris. Société bénéficiaire : MIH PARIS Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 20 rue du Quatre-Septembre 75002 Paris Capital : 1.00 EUR Numéro unique d'identification : 130105059 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : actif de 3141811.00 EUR - passif de 605811.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Conformément aux dispositions de l'article L236-27 alinéa 2 du Code de commerce, il est proposé que l'apport de la Société Apporteuse, représentant un montant de 2.536.000 euros, soit rémunéré par l'attribution de titres émis par la Société Bénéficiaire, au profit de l'associé unique de la Société Apporteuse, à savoir : 2.536.000 actions d'un montant nominal de 1 euro chacune, à créer par la Société Bénéficiaire qui augmentera ainsi son capital social de 2.536.000 euros ; pour porter le capital social de la Société Bénéficiaire de 1 euro à 2.536.001 euros, divisé en 2.536.001 actions d'un montant nominal de 1 euro chacune. Prime d'apport : NEANT . Date du projet commun d'apport partiel d'actif : 02.11.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société TAM : 03.11.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société MIH PARIS : 03.11.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..